

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

AMENDEMENT

N ° II-CF416

présenté par

Mme Pires Beaune, M. Jean-Louis Bricout, M. Pueyo, Mme Rabault et M. Juanico

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 73, insérer l'article suivant:

Mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.